

Communauté de Communes



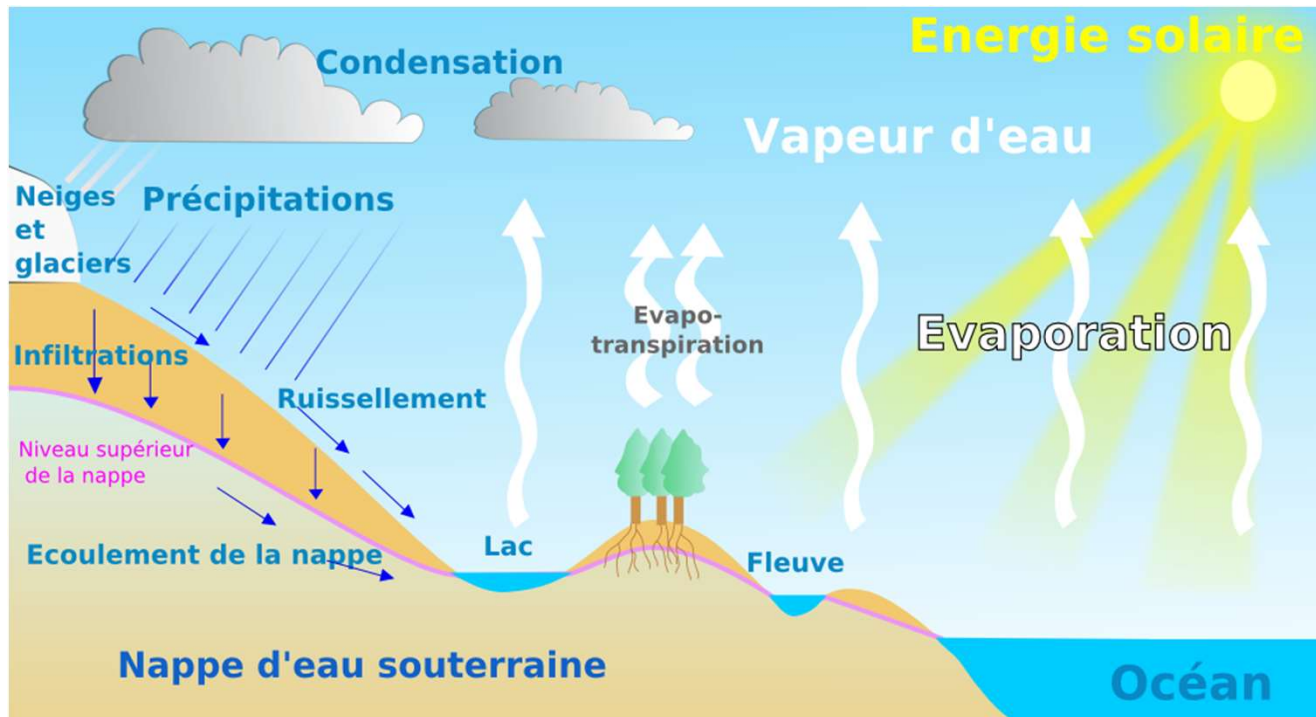
REUNION PUBLIQUE SUR L'EAU

Etrechy, le 9 mars 2024

Objectif de développement durable de l'ONU (ODD) 6 : Garantir l'accès à tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

- Organisation de la gestion de l'eau :
 - Loi de 1964 ;
 - Loi de 1991 ;
- L'eau devient « un patrimoine commun de la Nation » :
 - Loi de 1992 ;
 - Loi de 2000 ;
 - Loi de 2006 ;
- Refonte de la politique de l'eau pour lutter contre la pollution :
 - Loi de 2009 ;
 - Loi de 2011 ;
 - Loi de 2016 ;
 - Loi de 2021 ;

Les cycles de l'eau : le grand cycle



L'eau circule sans arrêt sur la Terre. Elle s'évapore des océans et y revient sous forme de pluie. Le soleil fait s'évaporer l'eau des rivières, des lacs, des mers, des océans en de fines gouttelettes. En se regroupant, elles forment des nuages qui, poussés par le vent, rencontrent des masses d'air froid et donnent naissance à la pluie. L'eau de pluie s'infiltrate dans le sol et rejoint les nappes phréatiques, les sources, les rivières, les fleuves, pour recommencer sans fin le même voyage.

En France, il tombe en moyenne 512 milliards de mètres cubes d'eau par an (donnée 1981-2010). 60% retournent vers l'atmosphère via l'évaporation et 40% permettent d'alimenter les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Les cycles de l'eau : le petit cycle



La gestion du petit cycle de l'eau est assurée par les services publics d'eau et d'assainissement.

De la responsabilité des collectivités locales, cette gestion couvre deux grandes missions : d'une part l'alimentation en eau potable, d'autre part l'assainissement des eaux usées.

C'est ce qui explique que l'eau ait un coût : les missions assurées par ces services génèrent des investissements et des frais de fonctionnement pour la collectivité, qui sont payés par les usagers de l'eau (les abonnés du service d'eau) au travers de la facture d'eau.

<https://view.genial.ly/608fa9ba00f4ad0d2a9877ab>

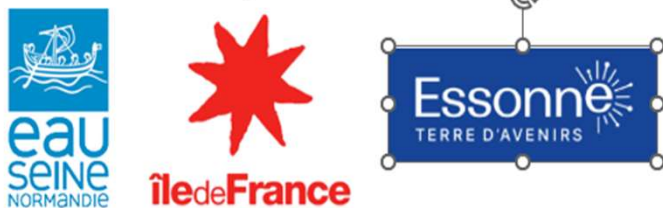
LES ACTEURS



L'eau : de multiples acteurs au service de la politique publique



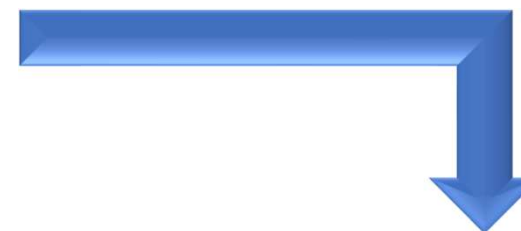
Partenaires institutionnels techniques et financiers



Partenaires institutionnels techniques



Services de l'Etat

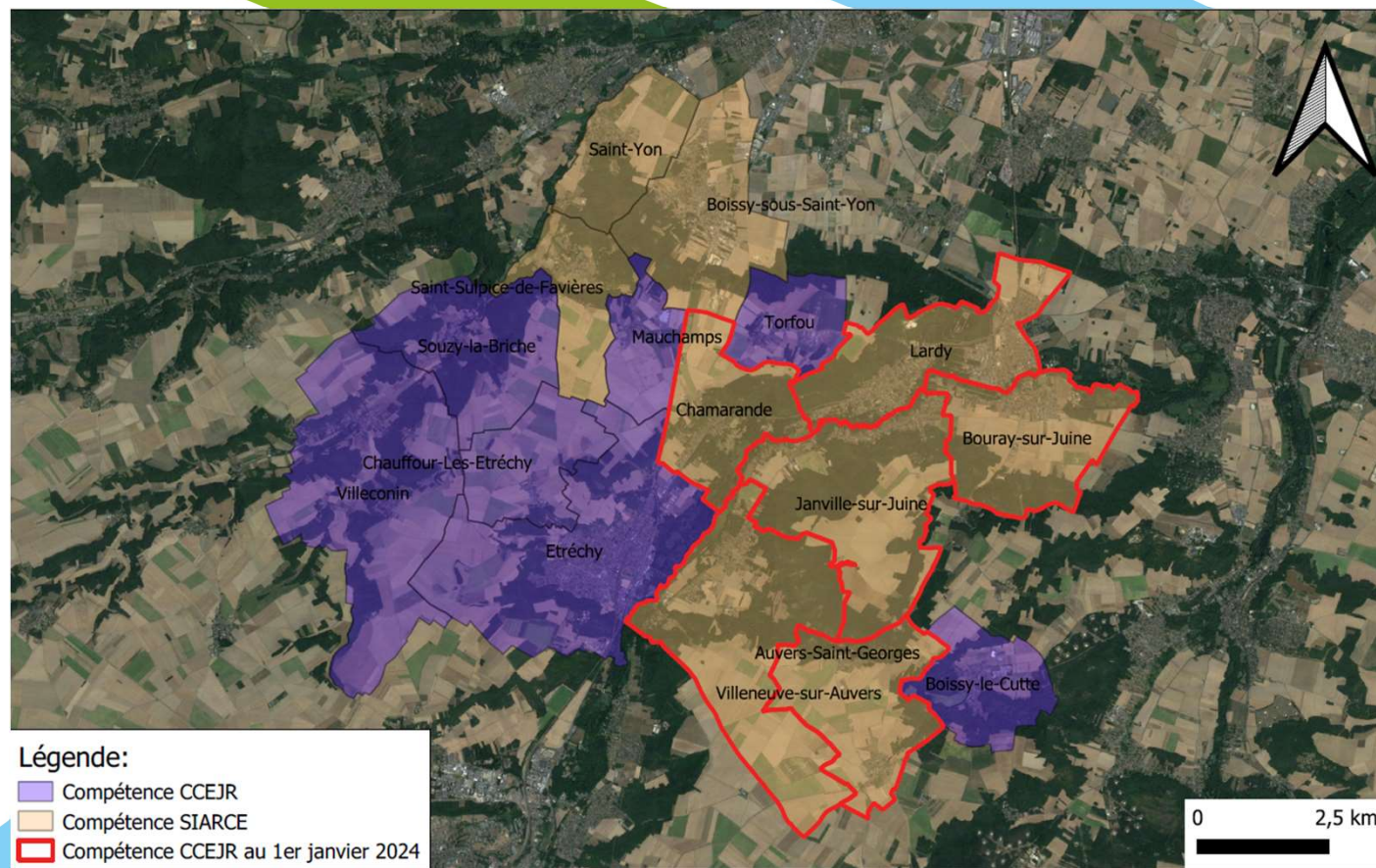


Beaucoup de normes et règles à respecter et peu de choix stratégiques propres aux Collectivités



L'EXERCICE DE LA COMPETENCE COMMUNAUTAIRE

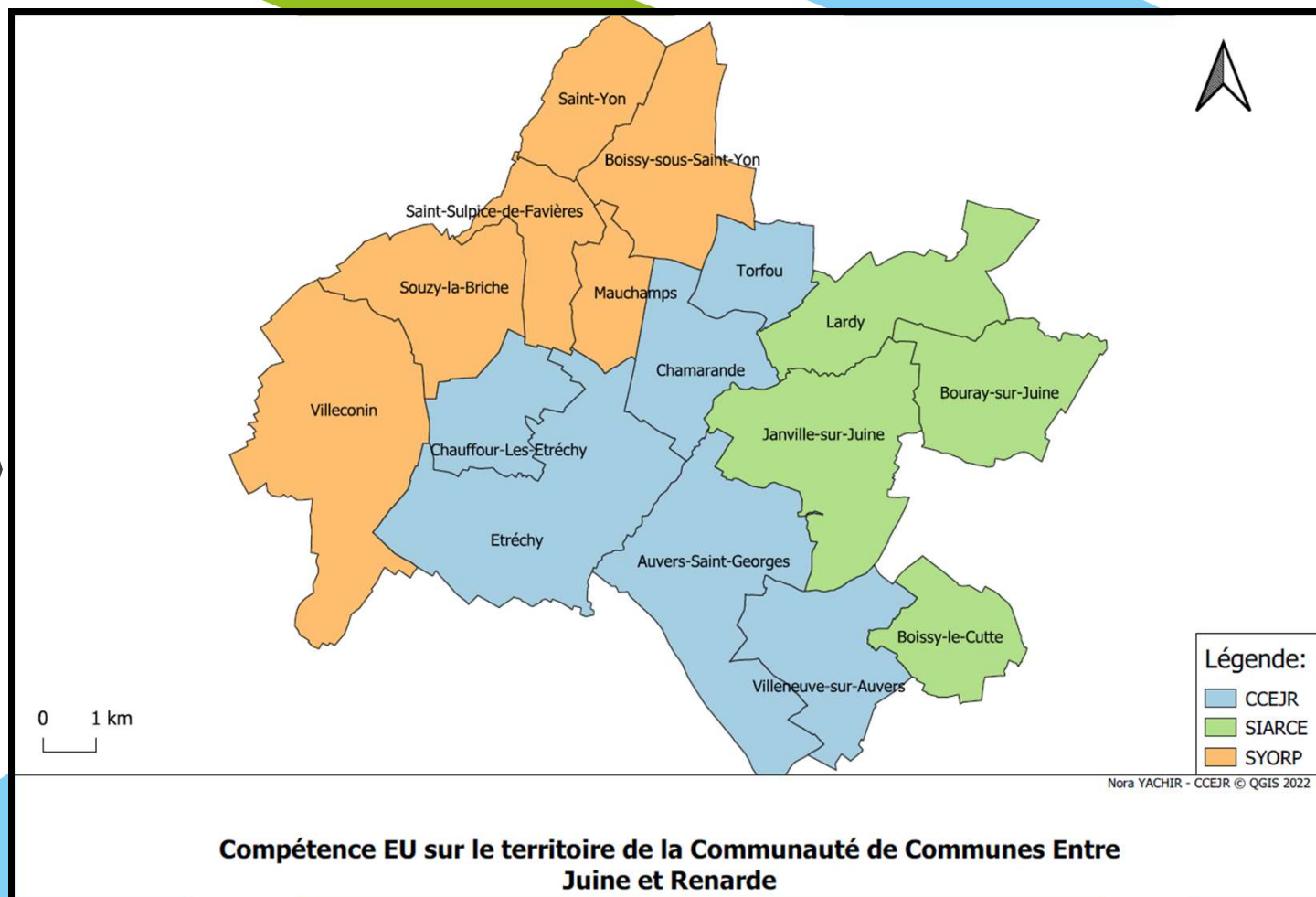
La compétence Eau Potable



**Compétence Eau Potable sur le territoire de la
Communauté de Communes Entre Juine et Renarde**

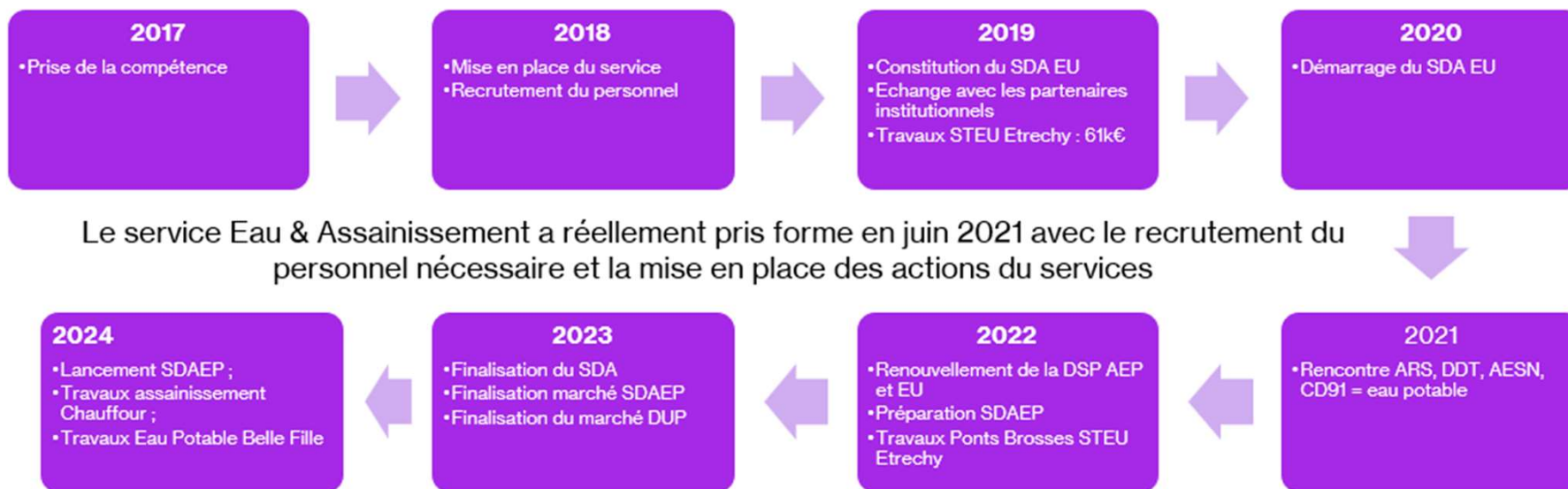
Nora YACHIR - CCEJR © QGIS 2022

La compétence Assainissement



LES ELEMENTS CHRONOLOGIQUES

Un sujet central de l'action communautaire



SDA : Schéma Directeur d'Assainissement

ARS: Agence Régional de la Santé

AESN: Agence de l'Eau Seine Normandie

CD91: Conseil Département de l'Essonne

DDT: Direction Départementale des territoires

DSP: Délégation de Service Public

SDAEP: Schéma Directeur d'Alimentation en Eau potable

DUP: Déclaration d'Utilité Publique pour la ressource en eau

2017 : Année 0 pour la Communauté de Communes



Situation de l'exécution de la compétence au moment du transfert :

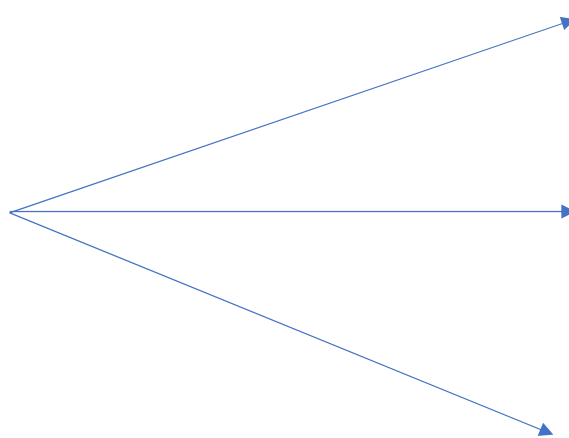
- ✓ deux contrats de DSP signés avec la société SUEZ le 1^{er} juillet 2015 pour 12 ans ;
- ✓ des contrats qui prévoient que le renouvellement des réseaux au-delà de 5ml reste à la charge de la collectivité ;
- ✓ **Aucun schéma directeur (eau potable ou eaux usées) en cours d'exécution ou en cours de réalisation ;**
- ✓ Excédents transférés :
 - Résultat excédentaire budget assainissement : 22 911,58€
 - Résultat excédentaire budget eau : 18 621,42€
 - Soit transfert global : 42 533€
- ✓ Surtaxe fixée à 0,06€/m³ sur la partie assainissement soit 21k€ ;
- ✓ Surtaxe fixée à 0,19€/m³ sur la partie eau potable soit 66,5k€ ;

Une compétence à
construire à l'échelle
communautaire

2026 : Transfert obligatoire des compétences Eau potable & Assainissement



1^{er} janvier 2026 : Date limite pour procéder au transfert des compétences



Transfert des contrats



Reprise des contrats existants par l'EPCI tels que conclus par la commune

Harmonisation des tarifs



L'harmonisation des tarifs s'impose en raison du principe d'égalité de traitement des usagers devant les services publics relevant d'une même personne publique.

Pas de retour en arrière possible

La loi ne prévoit pas de date butoir pour le faire

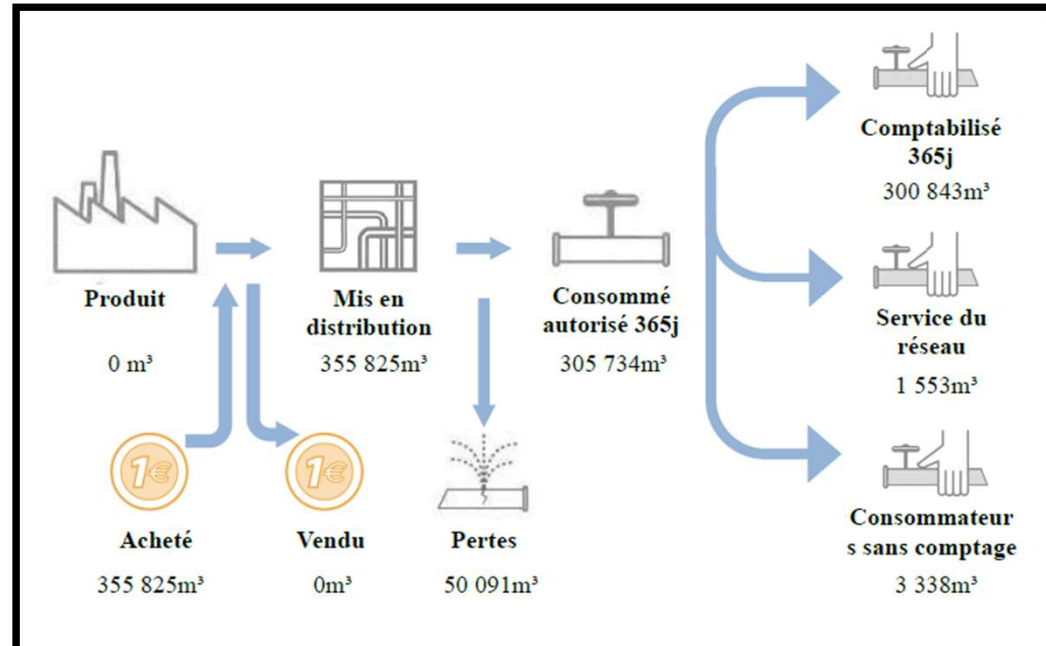
LE RESEAU

Le réseau d'eau potable



Principales données du réseau :

- 6 821 habitants desservis
- 2 751 abonnés clients
- 47,1 km de réseau et quatre (4) réservoirs faisant 1 250m³
- Aucune ressource exploitée sur la commune
- Rendement de réseau à 85,9%
- Une (1) interconnexion (CAESE), alimente la commune pour la totalité de ses besoins
- Volume mis en distribution : 355 825m³/an
- Volume consommé : 305 734m³/an
- Volume importé par la CAESE : 355 825m³/an



50 000m³ perdus par an sur Etrechy
120 000m³ sur l'ensemble des communes
gérées par la CCEJR

50 000m³ = consommation
de 400 habitations

Le réseau d'assainissement



❖ Assainissement :

- ✓ Taille du réseau : 33km ;
- ✓ 2 663 clients assainissement collectif ;
- ✓ 1 station de traitement de 10 000 équivalents habitants ;
- ✓ 9 postes de relevage ;
- ✓ Traitement : 1 170m³/jour (débit nominal 2000m³/jour) ;
- ✓ Auvers Saint-Georges raccordée sur la STEU ;



Les investissements réalisés en 2022 et 2023

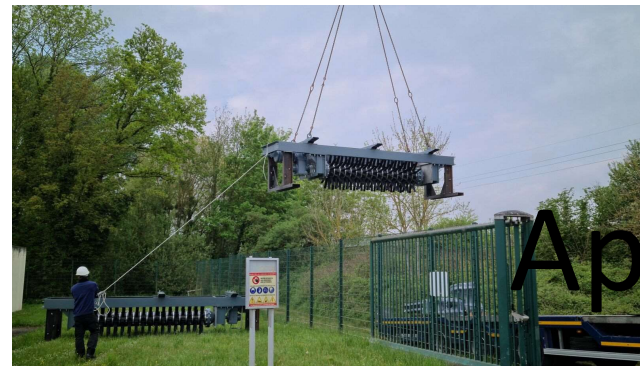
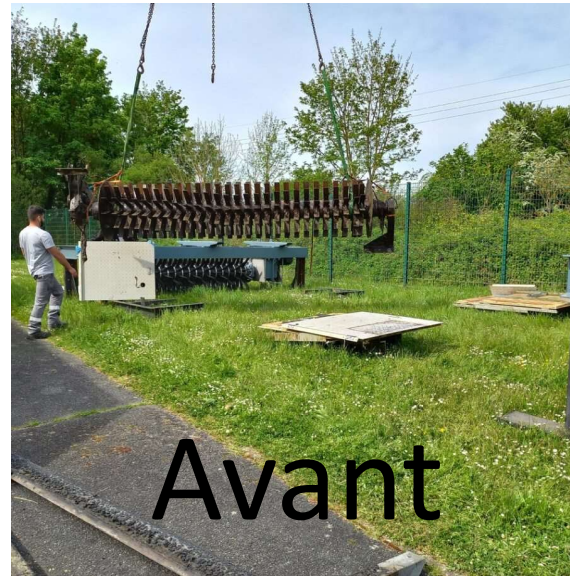
Investissement 2022 :

- 234 000 € TTC pour les ponts brosses ;
 - 41 028€ TTC automate STEU ;
 - CSPA : 1 152€ TTC ;
 - 6 600€ TTC réalisation d'une étude pour le pont A2 ;
 - Contrôle des rejets non domestiques : 18 160€ TTC
- Total : 300 940€ TTC

Investissement 2023 :

- Déflecteurs pont brosses : 23 460€ TTC ;
 - Travaux sur le pont A2 de la STEU (travaux réglementaire) : 6 367€ TTC
 - RSDE : 3 504€ TTC ;
 - Audit STEU : 16 134€ TTC
- Total : 49 465€ TTC

Surtaxe perçue sur la période
2017 - 2022 : 330k€



L'ETAT DU RESEAU

Les principales conclusions du schéma directeur d'assainissement



Principaux enseignements du schéma directeur :

- ✓ Le réseau :
 - ✓ Réseau vieillissant ;
 - ✓ Manque d'investissement pour le renouvellement des réseaux ;
 - ✓ Supprimer les anomalies structurantes dans les réseaux et réduire les apports d'eaux claires parasites ;
 - ✓ Suppression des apports d'eaux pluviales au réseau d'eaux usées et inversement ;
 - ✓ Suppression des anomalies dans les regards de visites ;
 - ✓ Amélioration de la gestion des ouvrages ;

- ✓ La STEU :
 - ✓ Station impactée par la pluviométrie et remontée de nappe ;
 - ✓ Système sensible aux eaux claires parasites permanentes (infiltration eau claire dans le réseau) et eaux claires météoriques (rejet de pluviales vers les eaux usées) ;

Les principales conclusions du schéma directeur d'assainissement



Réalisation d'Inspection Télévisuelle (ITV) des canalisations d'eau usée, cela consiste à passer une caméra dans les réseaux pour vérifier l'état de ces derniers. Les principaux dysfonctionnements sont :

- Infiltration des racines (brèche dans la canalisation)
- Présence de H₂S
- Exfiltration : l'eau usée sort des canalisations et se mélange aux eaux souterraines et surfacique
- Détachement des joints
- Présence de graisse
- Connexion entre le réseau d'eau usée et le réseau d'eau potable

L'état du réseau d'eau potable



Depuis la prise de compétence, il a été identifié un mauvais état du réseau d'eau potable. Des centaines de fuites ont été réparées. Pour mieux maîtriser l'état de son patrimoine, la CCEJR va réaliser un SDAEP Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable pour déterminer l'état et mettre en place un programme hiérarchisé de travaux.

Cout estimatif du SDAEP :
800 000k€ HT

Les interventions du délégataire en 2022 et 2023

Le nombre d'intervention indiqué ci-dessous correspond à **des interventions correctives** et pas aux interventions préventives.

- ✓ Année 2022 : 134 interventions ;
- ✓ Année 2023 : 231 interventions ;



Renouvellement partiel dégrilleur



Les interventions du délégataire en 2022 et 2033



Le cadre contractuel

Répartition des missions CC / délégataires



La collectivité assure l'investissement

L'investissement procure un bien durable qui entre dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, de le renouveler ou de l'accroître en:

- Réalisant toutes les études règlementaires;
- Réalisant les études de conception
- Réalisant travaux de réhabilitation des réseaux, des stations, des ouvrages
- Assurant les échanges avec les différents partenaires de notre territoire et assurant une veille sur l'eau.

Le délégataire assure le fonctionnement

Le fonctionnement correspond à des actions répétitives, à une consommation immédiate et sans incidence sur le patrimoine en:

- Réalisant de campagne d'entretien: comme le curage des réseaux, des campagnes de nettoyages des ouvrages, campagne de dératisation
- Réalisant les campagnes de mesure règlementaire sur la qualité de l'eau potable et la qualité des rejets de traitements et assure la transmission des analyses auprès des services de l'Etat;
- Assurant le bon fonctionnement des ouvrages: comme la réalisation d'ITV, les contrôle des équipements, des enquêtes de fuite d'eau;



LES INVESTISSEMENTS A REALISER

Le réseau d'eau usée

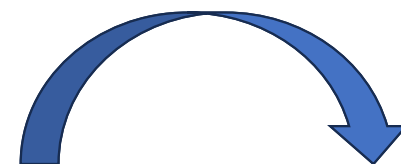
Quelques chiffres :

- ✓ environ 1,3M€ d'investissement sur les réseaux à Etrechy ;
- ✓ +1,7km de réseau à renouveler dans le SDA sur la commune ;
- ✓ +3,5km à l'échelle de la CC ;



Plan pluriannuel d'investissement eau usée validé au Conseil Communautaire du mois de septembre 2023 : + 3,65M€ HT

Localisation (Avenue, rue, impasse, allée...)	Linéaire de réseaux concernés (ml)
PROGRAMMATION DES TRAVAUX n à n+3	
Av. d'Orléans/Rue du Moulin à Vent	41,4
Bvd des Lavandières	193,2
Rue des Tulpiers/Allée de la Juine	24,0
STEP ETRECHY	103,3
Avenue Ostrach	-
SOUS-TOTAL Priorité 1	361,9
PROGRAMMATION DES TRAVAUX n+4 à n+7	
Avenue Foch	80,3
Impasse de Gravelles/rue des Chênes Rouges	118,1
Rue Lulli	200,9
STEP ETRECHY	-
SOUS-TOTAL Priorité 2	399,3
PROGRAMMATION DES TRAVAUX n+8 à n+11	
Rue de la Tourelle	164,8
Rue des Basses Prasles/Rue des Chênes Rouges	3,0
Boulevard Saint-Vincent	341,5
Impasse de Gravelles	273,6
Rue Marcel Plisson	6,0
Allée du Clos du Moulin	-
Rue des Martrois	37,5
Rue de la Gare	119,7
SOUS-TOTAL Priorité 3	26,1
SOUS-TOTAL Priorité 3	972,2



A ces coûts s'ajoutent ceux liés à la station d'épuration (audit en phase de finalisation avec un coût prévisionnel de travaux à 1,5M€)

* Prix 2022 ;
 * Chiffres qui n'intègrent pas les montants prévisionnels des conclusions de l'audit STEU

Le réseau d'eau potable



Sans attendre le schéma directeur d'eau potable, la Communauté de Commune a déjà prévu plusieurs opérations dans les 3 prochaines années :

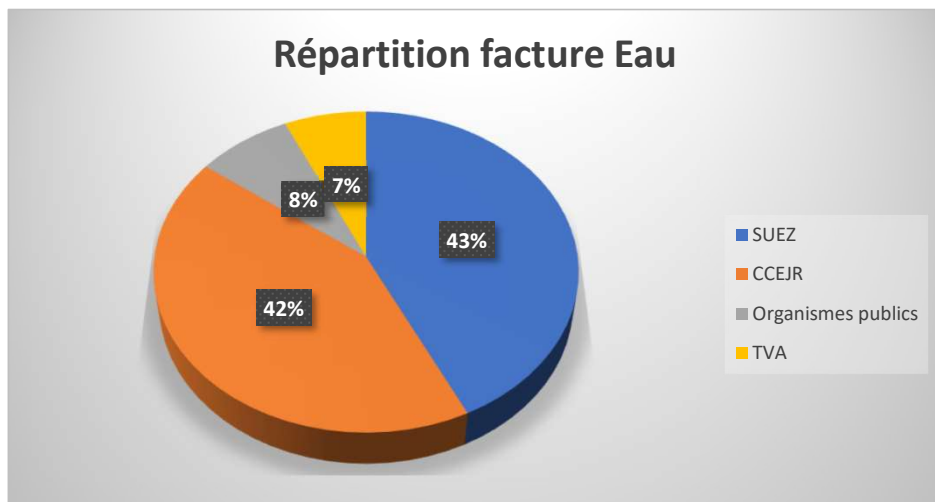
- ✓ Rue des Belles Filles : estimation 250k€ HT ;
- ✓ Grande Rue : estimation à réaliser ;
- ✓ Avenue Cocatrix : estimation 250k€HT

Schéma directeur d'eau potable :
- lancement 1^{er} semestre 2024 ;
- Montant du marché : 900k€ HT

LA FACTURE D'EAU

A decorative graphic on the right side of the page consists of several overlapping, curved shapes. The largest shape is a vibrant green, with a light blue shape nested inside it. To the right of the green shape is another light blue shape, and further right is a white shape. The overall effect is a sense of movement and flow, reminiscent of water or a stylized landscape.

La facture d'eau



La part CCEJR permet :

- ✓ le fonctionnement du service (frais de personnel, frais divers) ;
- ✓ Entretien des réseaux ne relevant pas du contrat de délégation ;
- ✓ Financement des travaux ;
- ✓ Frais d'études et de contrôles
- ✓ Remboursement des intérêts et du capital de la dette ;

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU			303,52		320,22
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/01/2024 au 30/06/2024	0,50	41,10	20,55	5,5	
Part intercommunale CCEJR du 01/01/2024 au 30/06/2024	0,50	20,00	10,00	5,5	
CONSOMMATION					
Part Suez Eau France du 26/07/2023 au 31/12/2023	66,60 m ³	2,0241	134,81	5,5	
du 01/01/2024 au 08/01/2024	3,40 m ³	2,1040	7,15	5,5	
Part intercommunale CCEJR du 26/07/2023 au 08/01/2024	70 m ³	1,76	123,20	5,5	
Part Agence de l'eau préservation Ressource du 26/07/2023 au 31/12/2023	66,60 m ³	0,11	7,33	5,5	
du 01/01/2024 au 08/01/2024	3,40 m ³	0,14	0,48	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			220,03		248,03
ABONNEMENT					
Part Suez Eau France du 01/01/2024 au 30/06/2024	0,50	10,4563	5,23	10,0	
COLLECTE ET TRAITEMENT					
Part Suez Eau France du 26/07/2023 au 31/12/2023	66,60 m ³	1,1490	76,52	10,0	
Part Suez Eau France du 01/01/2024 au 08/01/2024	3,40 m ³	1,2589	4,28	10,0	
Part intercommunale CCEJR du 26/07/2023 au 08/01/2024	70 m ³	2,00	140,00	10,0	
ORGANISMES PUBLICS			39,55		42,31
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE					
Modernisation des réseaux de collecte du 26/07/2023 au 08/01/2024	70 m ³	0,1850	12,95	10,0	
Lutte contre la pollution du 26/07/2023 au 08/01/2024	70 m ³	0,38	26,60	5,5	
TOTAL HT			569,10		
MONTANT TVA (5.5 %)			18,16		
MONTANT TVA (10.0 %)			23,90		
Total TTC TVA acquittée sur les débits					611,16

LA SURTAXE et LES INVESTISSEMENTS

A decorative graphic on the right side of the slide consists of several overlapping, curved shapes. The largest shape is a vibrant green, with a light blue shape partially overlapping it from the right. Another light blue shape overlaps the green one from the bottom left. The shapes are separated by thin white gaps, creating a layered, dynamic effect.

L'évolution de la surtaxe



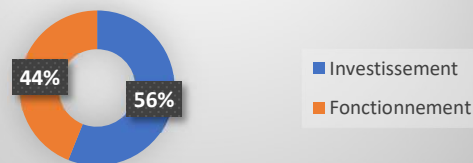
Evolution surtaxes eau et assainissement 2017-2023



Produits attendus sur Etrechy en 2024 :

- ✓ Eau potable : 537K€ (ensemble CCEJR : 856k€ sur 8 communes) ;
- ✓ Assainissement : 610K€ (ensemble CCEJR : 812k€ sur 6 communes) ;

Répartition surtaxe Eau Potable



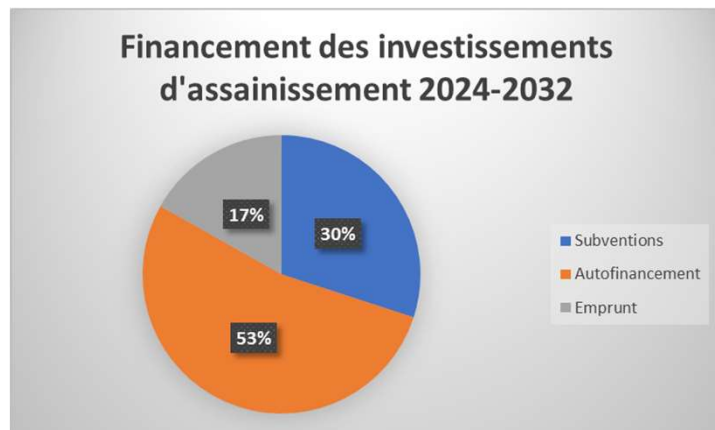
Répartition surtaxe Assainissement



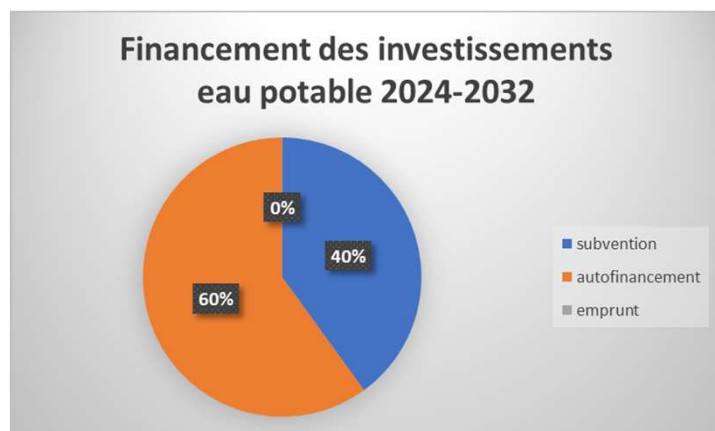
Pourquoi cette différence ?

- ✓ Montant des amortissements supérieurs sur l'assainissement (différence de x4 ou 150k€) ;
- ✓ Intérêts de la dette + importants : +15k€ et x 2 en capital ;
- ✓ frais de fonctionnements supplémentaires sur l'assainissement liés au fonctionnement des STEU (pas d'usine de production d'eau potable ; +100k€) ;
- ✓ frais de personnel supérieur sur la partie assainissement (+25k€) ;

Le financement des investissements



- ✓ PPI construit sur la base des prix 2022 ;
- ✓ Subvention : taux prévisionnel en attendant nouveau programme de l'Agence de l'Eau et nouvelle politique de l'eau du Département ;
- ✓ Emprunts : volume d'emprunts consolidé budget principal / budgets annexes



- ✓ En attente retour du schéma directeur pour figer un montant d'investissement ;
- ✓ Schéma directeur financé en investissement ;
- ✓ Emprunt permettra d'absorber
- ✓ Taux prévisionnel de subvention ;

ET APRES

COMMENT LE PRIX VA EVOLUER



A LEGISLATION CONSTANTE LE PRIX EST FIXE POUR 10 ANS
AVEC UNE CLAUSE DE **REVOYURE TOUS LES ANS AUSSI BIEN
SUR LES ELEMENTS TECHNIQUES QUE LE PRIX**

Clause de revoiture pour :

- ✓ Mettre à jour le PPI ;
- ✓ Faire le point sur les financements ;
- ✓ Faire le point sur l'exécution ;



NOUS VOUS ECOUTONS